cause de leur caractère, servir à l'action de la Justice.

NE PAS CONFONDRE

M. Louis Martinage, 42, rue La Fayette, à Paris, nous prie d'insérer la note suivante :

« M. L. Martinage, successeur de Le Melle, outillage et fournitures pour découpage, 42, rue La Fayette, à Paris, n'a rien de commun avec L. Martinage, industriel à Paris et à Roubaix, récemment arrêté à Nice. »

Les affaires d'intelligence et commerce avec l'ennemi

ENQUETES A ROUBAIX

L'autorité militaire de la 1re région s'occupe actuellement de faits étrangers à l'affaire Martinage qui se seraient produits de la part de certains négociants qui étaient en rapports avec la Kommandanture durant l'occupation.

Coin du « Broutteux »

A PROPOS D'CLOQUES

Y a eu quatre ans, avant-z'hier, invers douze heures in nut, qu'in a été reveyes pa l'sonnerie des cloques de tous les eglisches. Ch'etot les Boches qui nous fanjottent part d'inne victoire rimportee sus les Russes.

J'dis qu'in étot reveyes, mais ch'est manire de parler, pasqu'in n'dormot pus ; qu'mint qu'in arot su dormir! Souvint, à peine qu'in etot a sin lit, qu'in buquot à vou porte pou loger des poux gris qui puottent la peste!

Adan, tous les nuts, ch'étot des canonnades épouvantables, in vezi routemint d'tourmerie que les vrites y tronnottent.

D'z'autes fois, ch'etot inne explosion qui vous fajot faire à babacosse vin vou lit.

Ou ben, y v'not d'z'aeroplanes pou j'ter des bombes. Adan, les Boches y tipotent après avec des schrapnels, que cha tchcot sus les toitures, les vérandas, les cours vitrees, les intervenants avec in brut qui n'etot po fait pou nous indormir.

Margre que l'sonnerie des cloques n'étot po à récomparer avec tout ç'vacarme, cha non rindot doubelmint tristes!

In arrivant, les Boches avotent défindu d'faire sonner les cloques ; si ben, qu'à chaque fois qu'in l'z'entendot, ch'etot pour annoncer inne victoire à l'us victimes, à nous autes, malheureux, isolés du monde, privés d'nouvelles.

J'ai souvenance que l'premire fois qu'les Boches y'avot sonne les cloques, ch'etot l'21 d' juillet 1915.

Vous n'avit po croire l'effet qu'cha nous a fait d'attintr nou grosse cloque, muette d'pus l'premi jour de l'occupation, sonne-l'reille de la sainte-Barbe, jusque à l'même heure qu'il y avot 1 an. Pi l'ans pou l'ouverture de la foire d'un chu petit coin!

Ainsi, n'parlons pas d'ches tristes souvenances; chin qui est lu y est vezi, et, à propos des cloques, j'dis in vas vous rincontier inne petite histoire :

Parmi les vis oitions des Flandres, y n'dit in qui tuit les jours, dans d'z'cloques chin qu'on y'a, vous a'ez vir que ch'est la vérité.

Faut s'dittire qu'une visse fille qu'ill' tenot in boutique, avot du goût pou manier.

Ill' s'lin va vir in vitin, in vil homme, pou li d'mindi le conseil un jouet d'in individu qui aros bin fait sin bonheur, d'après chin qu'ill' pinsot.

— Bé, y faut marier inveu, y dit grand-père.

— Ouais, mais, j'ai attinda dire que ch'étot in ma poil, qu'divot in mécchant caractère, je n'vas po êt' heureuse avec.

— Adan, faut pu l'prendre.

— Ouais, mais, in mi l'dit.

— Ah! in vous l'dit! Bé, si vous accoutez chin qu'les gilis y'dittent, autant aller accoutier les cloques, telles qui vont sonner.

— Bé, j'irai, ill' dit l'visse fille.

Comme de fut fait ; l'lind'main, n'in lant qu'les joyeuses y'sonnottent à grand'messe, ill' s'a in d'alle l'z'accoutier...

Au d'but d'in moment, ill' ratchour à l'maison du grand-père, in dijant :

— J'ai accouté les cloques. Vous n'savez po chin qui m'ont dit? *Prends un homme! Prends un homme!*

— Bé, y faut marier, y dit grand-père, mais j'vous prévins qu'in faut dire à les cloques chin qu'in veut.

Et l'visse fille ill' s'a marié avecque s'n'individu.

Ebé! ébé! qu'ch'est triste d'faire in mariache essin : ch'est l'deut du monde!

Au d'bout d'huit jours, l'oti a queminch sin rinquinquin. Jamais in n'a vu in pareil lernatique ; y n'avot po in bon vice.

— Quo qu'j'ai fait! ill' dijot l'visse fille, d'marier avec in mauvais sujet essin! Bé, j'ens propre.

Ouais, ill' étot prope. Mais ill' n'avot rin ru ; ch'étot l'lune de miel à récomparer avecque l'lune rousse qu'ill' a débuté pa des calottes... et po des p'tites, savez, ouh! iou, iou.

Et l'visse fille s'a in d'allé trouver grand-père, qui li a dit :

— Vous avez des calottes à vou n'homme!

Ebe, accoutez chin qu'les cloques y vont tchanter : Et v'la qu'in attind les cloques qui font comme in brayant :

Pax tecum! Pax tecum!

(Si n'd'arot, allos, qui n'sarrottent po quo qu'ch'est d'faire pass' tecum, vous n'avez foque à les montrer in les confirmant... po trop fort, savez.)

Jules Watteeuw.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURDHUI, DIMANCHE 1er FÉVRIER :

Aujourd'hui, saint Ignace, Septuagésime; demain, saint Corneille.

Soleil : Lever, 7 h. 24; coucher, 16 h. 45.

Lune : Premier quartier du 28 janvier ; pleine lune, le 4.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Musées, ouverts de 10 à 13 h.

Société Saint-François-Régis (mariages) : de 10 à 12 h., rue Richard-Lenoir, 52.

Bibliothèque pour Tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : Ouvert de 9 h. 30 à midi.

A 10 h. 30, réunion des commerçants. Causerie de M. l'inspecteur des Postes; conférence de Me V. Dilligent, Café Pandore, rue Pauvrée.

A 15 h. et 20 h. 30 : « Miss Helyett » à l'Hippodrome.

A 15 h. 30, « Les Boutons » à la Maison des Œuvres.

Pharmaciens de garde : MM. Ferraille, 81, rue de Lille; Barange, place de la Fosse-aux-Chênes; Caestecker, 267, rue du Tilleul.

Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

LA LISTE ELECTORALE

L'Union Nationale et Républicaine nous prie d'insérer la note suivante :

La période d'inscription est actuellement ouverte jusqu'au 4 février à minuit.

Nous engageons vivement nos amis qui, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas inscrits sur la liste électorale, de se hâter à s'y faire inscrire.

Les électeurs qui ne pourraient se rendre eux-mêmes à la mairie, peuvent s'adresser aux bureaux de l'Union Nationale et Républicaine, rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis.

Tous les jours, de 9 heures à midi, et de 6 heures à 7 heures du soir, M. Paul Deborter, secrétaire de l'Union Nationale et Républicaine, y est à leur disposition pour leur fournir tous renseignements utiles et se charger de leur inscription.

Ceux qui seraient retenus à ces heures de la journée peuvent lui écrire à l'adresse ci-dessus.

Les intéressés doivent être munis des pièces suivantes : 1° Extrait de naissance ou livret de mariage, ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation, livret militaire ou certificat d'exemption; 2° Un récépissé de changement de domicile ou une pièce justifiant d'une adresse de résidence de six mois à Roubaix (livret ou quittance de loyer).

LA REVISION ELECTORALE

Le Bureau des Élections est ouvert tous les jours de la semaine, de 8 heures à midi et de 14 à 20 heures, et les dimanches, de 9 heures à midi.

Les électeurs désirant se faire inscrire sont instamment priés de s'y adresser dans le plus bref délai.

De même, tous ceux qui ont changé d'adresse sont invités à faire connaître leur nouveau domicile.

L'affaire de spéculation sur le sucre

UN SUPPLÉMENT D'ENQUÊTE

Samedi 31, devait être appelée, devant le Tribunal correctionnel de Lille, l'affaire de spéculation sur le sucre, dans laquelle est, jusqu'à présent, seul inculpé, M. Van Hezebrouck.

A la demande du Procureur de la République, cette affaire a été renvoyée à une séance ultérieure pour supplément d'enquête. Il y a tout lieu de penser que ce supplément d'enquête vise la question de la licence d'importation que le Ministère belge du Ravitaillement dit avoir accordée à Van Hazebrouck, sur la demande de M. De Brabander, adjoint au maire de Roubaix.

A propos d'un trust australien

La nouvelle a été répandue que les éleveurs australiens auraient constitué un vaste trust qui aurait pour but de maintenir les prix élevés de la laine. Ce trust devait prendre en charge la production et la valoriser, en en payant aux éleveurs la valeur au comptant.

Une personnalité particulièrement qualifiée nous a affirmé qu'une telle entreprise est rendue impossible par l'excès même des capitaux qu'elle nécessiterait et qu'il n'y a pas lieu de croire à sa réalité.

L'horaire du tramway F

Le départ du Tramway F à la place de Roubaix a lieu actuellement toutes les 22 minutes. Un transbordement s'effectue au pont du Lion d'Or, en attendant l'achèvement des travaux entrepris en ce point par les Ponts et Chaussées, avec correspondance avec les voitures du service Lille-Pont du Lion d'Or.

Les premiers et derniers départs ont lieu :

Premiers départs : de la rue des Ponts-de-Comines pour Roubaix : 6 h. 10, 6 h. 50, 7 h. 15, 7 h. 37 ; de la Grand'Place de Roubaix pour Lille : 6 h. 22, 7 h. 06, 7 h. 23, 7 h. 50.

Derniers départs (en semaine) : de la rue des Ponts-de-Comines pour Roubaix : 19 h. 21, 19 h. 43, 20 h. 05 ; de Roubaix (Grand'Place), pour la rue des Ponts-de-Comines : 18 h. 50, 19 h. 12, 19 h. 34 ; de Roubaix pour l'octroi de Lille (Lion d'Or) : 19 h. 56, 20 h. 18, 21 h. 02.

Derniers départs (dimanches), de la rue des Ponts-de-Comines pour Roubaix : 20 h. 27 et 20 h. 49 ; de Roubaix pour la rue des Ponts-de-Comines : 19 h. 56 et 20 h. 18 ; de Roubaix pour l'Octroi de Lille (Lion d'Or) : 20 h. 40, 21 h. 02, 21 h. 16.

Un service de navettes portant la fréquence à 11 minutes sera établi dans quelques jours entre les places de Roubaix et de Croix.

La mise en exploitation de cette ligne et de diverses sections que l'achèvement de travaux en cours permettra d'ouvrir prochainement à l'exploitation, met en mesure la Compagnie de donner rapidement satisfaction aux demandes qui lui seraient adressées pour l'obtention d'emplois de receveurs ou de wattmen.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles Vente libre de : Eau de Javel et Brosses; Beurre demi-sel, 14 fr. 00 le kil.; Margarine, 7 fr. le kil.; Pommes, 0.45 le kil.; Fromage Hollande et Chester, 9 fr. le kil.; Beurre de Normandie, 16 fr. le kil.

VINAIGRE D'ORLEANS, ¼ l. par pers., pour 0,65
Lundi 2 février, de 8 à 11 h., 13e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 12e jaunes et vertes.

VIN ROUGE (le litre 1.60) 1 litre par personne
Lundi 2 février, de 8 à 11 h., 6e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 5e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 la kilo (3 kil. par pers.)
Lundi 2 février, de 8 à 11 h., 16e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 1er jaunes et vertes.

L'INSCRIPTION POUR LE CHARBON
6e secteur, lundi 2, de 8 à 11 h.; 6e secteur, de 14 à 17 h.
7e secteur, mardi 3, de 8 à 11 h., 8e secteur, de 14 à 17 h.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES ET AMERICAINES
18, rue des Fabricants
Lundi 2 février, 6e secteur, cartes jaunes.
Mardi 3 février, 5e secteur, cartes vertes.
Mercredi 4 février, Retardataires.
Jeudi 5 février, 10e secteur, cartes jaunes.
Vendredi 6 février, 10e secteur, cartes vertes.
Samedi 7 février, Retardataires.
Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin, de 9 à 11 h., et le soir, de 2 à 4 h.
Se munir de sa carte de dérogée.

NOMINATIONS DE JUGES DE PAIX. — Paris, 31 janvier. — Juge de paix de Roubaix, canton Nord, M. Laurent, juge de paix à Valenciennes; de Roubaix, cantons Est et Ouest, M. Benech, juge de paix à Douai.

SECRÉTARIAT POPULAIRE. — Le Secrétariat est à la disposition du public pour tous renseignements et services populaires : Loi sur les loyers, dommages de guerre, établissement de dossiers, demandes d'avances, pensions militaires et civiles, allocations diverses, réconciliations, arrangements de famille, défense juridique des faibles dans leurs droits, lettres pour administrations, réclamations de tous genres, etc., etc.

Consultations tous les jours en semaine, de 8 à 12 heures et de 1 à 5 heures, 104, rue de l'Ermitage, derrière l'église Notre-Dame, Roubaix. On parle le flamand.

LA RÉUNION DES COMMERÇANTS DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS. — C'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu la réunion générale obligatoire des commerçants du Centre, au « Café Pandore », rue Pauvrée, avec causerie de M. l'Inspecteur des Postes, et conférence de Me Victor Diligent.

LA REPRISE DES FÊTES DE GALA DE LA « GRANDE-HARMONIE ». — La « Grande-Harmonie » de Roubaix, maintenant Société Nationale, va reprendre bientôt ses concerts de gala dont on se rappelle les brillants succès d'avant la guerre.

Elle offrira à ses membres honoraires, le mardi 10 février, à 20 heures, à l'Hippodrome, un concert artistique, pour lequel elle s'est réservée le concours d'artistes de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique.

Pour combler les vides survenus depuis 1914, la « Grande-Harmonie » admet actuellement de nouveaux membres honoraires, qui pourront se faire inscrire jusqu'au mercredi 5 février, chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare. La cotisation annuelle reste fixée à 20 francs pour les familles membres honoraires et à 10 francs pour les membres honoraires personnels.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — L'usine de teinture et apprêt Deschepper et fils, 15, rue de l'Ermitage, sera remise en route le 2 février, sous la nouvelle raison sociale « Léon Deschepper », Rayon T.

LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE.. D'A LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE d'AGRICULTURE. — Formation des listes électorales (Exécution de la loi du 25 octobre 1919). — La liste des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture est déposée à partir de ce jour, au secrétariat de la Mairie.

Ladite liste sera communiquée à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de 30 jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 1er mars inclusivement.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS. — A partir du dimanche 15 février, les séances de la Bibliothèque pour Tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, se feront de 10 h. 30 à midi.

POIDS ET MESURES. — Les rôles relatifs aux droits de vérification des poids et mesures sont entre les mains de MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

LA DISTRIBUTION DU CHARBON pour les derniers secteurs et retardataires aura lieu lundi et mardi.

RESPECTONS LE REGLEMENT. — Pour excès de vitesse de sa voiture automobile, M. Turlur, représentant de commerce à Wattrelos, a fait l'objet d'un procès-verbal par la police.

HALLE FLIPO : Beurre 14.00; extra, 15.80; Pain d'épices au miel, 3.50 le kil.; Chester extra 9.50 et 10.00; Gruyère, Cantal, Port Salut, 10.00 et 12.00; vin rouge, 2.00; blanc, 2.95; figues, 1.50 le kilogr. 43634

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS. — Le paiement des secours aux nécessiteux commencera le lundi 2 février, à 8 h., pour les trois groupes A, B, C.

Groupe A : Rue de Tourcoing (Crèche municipale). — Groupe B : Rue Pellart, 93; — Groupe C : Boulevard de Paris, 15.

Les intéressés sont invités à aller à leur bureau de paiement prendre connaissance des affiches qui leur indiqueront les jours et heures auxquels ils devront se présenter.

PHOTOGRAPHIE SHETTLE Frères, Boulevard de Paris, 4. — Cartes postales depuis 15 fr. la douzaine. Ouvert toute la journée Dimanches et Fêtes. 498

LES RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Le paiement de l'échéance de février des retraites ouvrières sera fait aux dates ci-après désignées :

Union Mutualiste de Roubaix. — Lundi 2 février, de 9 h. à midi.

Caisse départementale de Lille. — Mardi 3 février, de 3 à 5 h. du soir.

Caisse Nationale (perceptions, rue Mimerel, 19 et rue du Moulin, 180). — Lettres A, B, C, mardi 3 février, de 9 h. à midi; lettres D, E, F, mercredi 4, de 9 h. à midi; lettres G à M, jeudi 5, de 9 h. à midi; lettres N à Z, vendredi 6, de 9 h. à midi.

Les retraités sont priés de retirer leur certificat de vie à la Mairie, aux jours et heures indiqués ci-dessus, pour éviter l'encombrement.

L'échange des cartes annuelles. — Les assurés obligatoires et facultatifs des retraites ouvrières, nés en janvier, sont priés de se présenter, dès maintenant, au bureau des retraites ouvrières, Mairie de Roubaix, pour retirer leur nouvelle carte annuelle, en échange de celle qui est en leur possession et dont la durée de validité expire fin janvier.

Les assurés qui n'ont pas encore échangé leur carte de 1914 sont invités à le faire dans le courant de février.

LA FIÈVRE APHTEUSE. — Par arrêté préfectoral du 28 janvier, est déclaré infecté de fièvre aphteuse le territoire désigné ci-après : Toute la partie du territoire de la Ville comprise entre les limites du territoire de Roubaix, la rue de Beaumont, la place du Travail, boulevards de Lyon et de Reims, la rue de Lannoy jusqu'aux limites du territoire de Roubaix.

Ce territoire est divisé en deux zones : la première, dite zone d'interdiction, comprend : la partie de ce territoire située dans un rayon de 250 mètres autour des exploitations Modart et Lefèbvre et de leurs dépendances.

La deuxième, dite zone d'observation, comprend le reste du territoire déclaré infecté.

CHUTE DANS UN ESCALIER. — Vendredi matin vers sept heures, Mme Vve Calleux est tombée du haut de l'escalier de l'habitation du numéro 22, passage du Beau-Hêtre, boulevard de Metz, où, de retour de Bruxelles, elle habitait depuis trois jours. Cette dame était âgée de 60 ans et avait le côté droit paralysé : elle fit un faux pas et vint s'abattre au rez-de-chaussée.

Le docteur Massart, appelé d'urgence, a constaté une fracture du cubitus et du cubitus gauches à leur extrémité inférieure, une large plaie au front, une fracture de l'os nasal et une vaste plaie du nez sectionné dans toute sa largeur. Une hémorrhagie grave s'était produite. Etant donnée la gravité des lésions, la victime transportée d'abord dans une clinique de la ville fut, par suite du manque de place, admise à l'hôpital de la Fraternité.

LE SAOL est supérieur à la meilleure lessive, le paquet 0.45. 452

EN TOMBANT DANS L'ESCALIER. — Un antiquaire de la rue des Longues-Haies, 79, M. Joseph Duthoit, âgé de 63 ans, s'est fracturé l'humérus droit en tombant dans l'escalier de son domicile.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Fauverghe, le blessé a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

GARE AUX PICPOCKETS. — Mercredi matin, vers 10 heures, sur le marché du Fontenoy, une dame Boestaert, demeurant rue Turgot, cour Veuve Roore, S. a été délestée d'un portefeuille contenant la somme de 75 fr. 25 et divers papiers. Ce portefeuille se trouvait dans la poche de son tablier. L'auteur de ce vol étant inconnu la police fait des recherches.

L'ARRESTATION D'UN EVADÉ. — Roland Lebrun, 18 ans, qui s'était enfui de la prison de Béthune, où il purgeait une condamnation pour vol de chaussures à Bruay, et qui a été arrêté à Roubaix, porteur de balances qu'il venait de dérober, a été écroué à Lille. L'instruction ouverte est confiée à M. Merchier, juge d'instruction.

CROIX

LA VENTE DU CHARBON PRIS AUX MINES. — Conformément aux instructions préfectorales, les marchands de charbon et voituriers peuvent obtenir des bons pour retirer du charbon aux mines, aux conditions ci-après :

Le charbon est exclusivement réservé à la consommation des foyers domestiques pour la ville de Croix. Il ne pourra être vendu par quantité supérieure à 100 kilos par foyer et au prix maximum de 24 francs (pris au magasin). Les bons ne seront valables que pour un seul voyage. Pour obtenir un nouveau bon, le marchand devra fournir la liste avec noms et adresses des clients et la quantité livrée. Pour obtenir du charbon, le client devra présenter la carte de denrées de la ville de Croix, ce qui facilitera le contrôle et la confection des listes à fournir.

LA RÉFECTION DU KIOSQUE DU TRAMWAY F, GRAND'PLACE. — Les voyageurs du tramway F verraient avec plaisir la réfection du kiosque placé Grand'Place. Espérons que la Compagnie des tramways de Lille et de sa banlieue donnera sous peu satisfaction aux voyageurs.

AVIS AUX CHOMEURS. — Les retardataires qui ne se sont pas présentés les jours de paiement seront payés le mardi 3 février, de 9 h. à midi, 60, rue Jean-Jaurès.

UN SUICIDE, RUE DU PROGRÈS. — Un marchand de charbons, M. Auguste Bonte, âgé de 63 ans, demeurant rue du Progrès, 3, avait été très affecté de la mort au front de deux de ses fils. Sujet à des accès de neurasthénie, il s'est pendu dans son hangar. Le docteur Sengbedauw, appelé immédiatement, n'a pu que constater le décès. La police a fait les constatations d'usage.

CHARBON à 20 fr. les 100 k. Briquettes 1re qualité, chez M. Pierre Demol, 11, rue de Lille. 435185d

WASQUEHAL

RÉGLEMENTATION DE LA VENTE DU CHARBON. — Le Maire a pris un arrêté fixant, à partir du 2 février, le prix des 100 kilos de charbon à 22 francs. Les marchands devront être munis de bascules sur leurs voitures. Les contrevenants à l'arrêté seront poursuivis.

RAVITAILLEMENT. — Pour le secteur du Canteau, à l'école maternelle du Canteau, le mercredi 4 février, de 8 h. pour les 1 personne; à 8 h. 30 pour les 2; à 9 h. 15 pour les 3; à 10 h. pour les 4; à 10 h. 30 pour les 5 rations et suivantes : 250 gr. café à 2 fr. par ration; 400 gr. sucre, à 1.25 par ration.

A 11 h., distribution de lait aux enfants et aux vieillards, à raison de 1.50 la boîte.

Pour le secteur du Centre, à la Mairie, le jeudi 5, à 8 h. pour les 1 ration; à 8 h. 30 pour les 2; à 9 h. 30 pour les 3; à 13 h. 30 pour les 4 et à 14 h. 30 pour les 5 et suivantes : 250 gr. de café à 2 fr. par ration; 400 gr. de sucre, à 1.25 par ration.

A 11 h., distribution de lait aux enfants et aux vieillards, à raison de 1.50 la boîte.

Pour les deux secteurs, vente libre, salle du ravitaillement : cacao, 3 fr. le kilo; sel fin, 0.35 le kil; lentilles, 1.50 le kilo; haricots, 1.50 le kilo; farine de pois à 1.50 le kilo; petits pois, à 1.30 le kilo; phosphatine, 2.150 le kilo. Beurre pur, à 15.30 le kilo; sardines, à 1.35 et à 1.45 la boîte. Fromage Chester, genre Hollande, à 9.60 le kil.

WATTRELOS

FETE DE BIENFAISANCE. — La Commission des fêtes, réunie jeudi soir, a décidé qu'une fête au profit des œuvres de guerre aurait lieu à Wattrelos, le dimanche 6 juin prochain.

M. Jules Rives l'organisera et fera prendre les dispositions utiles. Des Comités de quartiers et de rueteurs seront constitués dans toutes les parties de la commune.

Les personnes de bonne volonté désirant faire partie de ces Comités sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Rives, président des fêtes, à la Mairie.

VINS, SPIRITUEUX, gros, détail. Entrepôt M. et F. Delerou, Grand'Place, près l'église. Liqueurs de marque, vins purs et ordinaires. 43573

RAVITAILLEMENT. — Lundi 2, numéros 3.601 à 4.200.

PROPRIÉTAIRES qui désirez être servis de suite, s'adresser à nos vos travaux, la vitrerie et peinture, à A. Lecroart, 30, rue Carnot. — Recommandation. Devis sur demande. 104754

LANNOY

FRATERNELLE DES COMBATTANTS DE LANNOY, LYS ET TOURELLES. — La Commission invite ses adhérents à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 10 h., à l'Estaminet du Cap, place de l'Église, à Lannoy.

Obj. : : Paiement des cotisations pour l'année 1920. Paiement des primes pour naissances, mariages et citations.

Les membres présents participeront à une magnifique tombola comprenant 70 lots environ.

LEERS

CERTIFICATS DE VIE. — La Mairie nous prie d'insérer :

« Les certificats de vie peuvent être retirés par les intéressés lundi 2 février, à la Mairie. »

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS (Section de Leers). — La réunion mensuelle de la section de Leers aura lieu à l'heure habituelle, au local de la section, dimanche 1er février.

NOS BRAVES

Médaille militaire

ROUBAIX

— M. Paul Bogaert, classe 1915. Médaille militaire posthume. Croix de guerre :

« Soldat brave et énergique. Tué glorieusement le 29 avril 1918, en se portant héroïquement à l'assaut de la position ennemie à Pilken (Belgique). »

Ses parents habitent rue de la Lys, fort Wattel, 4.

CROIX

— M. Jean Liénard, 27e R.A., le 22 juillet 1918. Médaille militaire posthume, citation :

« Bon canonnier, courageux et dévoué, qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France, le 22 juillet 1918. A été cité. »

Ses parents habitent boulevard Emile-Zola.

Fabrique de Sabots en tous genres
Jules Vandesype, 48, rue de Haze, MOUSCRON.
43507

LE CONCOURS des Grandes Familles du Nord aux Armées

Le Secrétariat du Concours des Grandes Familles du Nord aux armées a, jusqu'à présent, reçu, de tous les points du département, 1.200 dossiers, dont 136 provenant de familles de Roubaix qui remplissent les conditions requises, c'est-à-dire cinq enfants, dont au moins deux (fils ou gendres) mobilisés.

En accusant réception de l'envoi, le Comité du Concours adresse aux intéressés une lettre de remerciements et de félicitations dont nous citons ces passages :

Nous sommes de plus en plus frappés de l'effort sublime qu'a fait notre région pour la défense de la Patrie.

Si la France savait!...

Si la France savait, ce serait un long cri d'admiration et de gratitude pour ce que nos familles du Nord ont fait alors que, leurs maisons tombées aux mains des Allemands ou servant de but aux tirs d'artillerie des deux armées, les fils luttaient avec une admirable énergie pour assurer la sécurité des foyers des autres régions préservées.

Tous nos efforts tendent en ce moment à obtenir que le plus large accueil soit fait à la souscription que nous avons ouverte.

Nous espérons qu'un nombre suffisant de prix nous permettra de récompenser toutes les familles qui se sont fait inscrire. Mais même si ce résultat n'était pas atteint, un sentiment de fierté et d'honneur demeurera au cœur de toutes les familles qui, comme la vôtre, ont fait aussi héroïquement leur devoir.

Nous saluons en vous, Monsieur, un des meilleurs artisans de la gloire de la France...

CORSET « LE PRODIGIEUX »
Le plus moderne
Le plus élégant
La meilleure coupe
Le plus solide
La célèbre marque de corset « Le Prodigieux » est exclusivement en vente à Roubaix: Maison Spéciale de Blanc, (Robichez-Verdonck), 50, Grande-Rue, et à Tourcoing: Maison Carrette-Duhamel, rue de l'Hôtel-de-Ville. 436784

TOURCOING

AUJOURDHUI, DIMANCHE 1er FÉVRIER :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bibliothèque Saint-Christophe, 16, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Cérémonie patriotique à 11 h. 30, à Saint-Christophe.

Théâtre municipal : Matinée à 15 h. : « Manon »; soirée à 20 h. : « La Marjolaine ».

Pharmaciens de garde : MM. Hache, 4, place Notre-Dame; Dumeril, 90 bis, rue Winoc-Chocqueel.

L'inauguration des cours agricoles

Il a été inauguré, au Collège de jeunes filles de Tourcoing, la Section Agricole et Ménagère, dont M. le Préfet avait décidé l'ouverture, par arrêté du 17 décembre dernier.

M. Busch, directeur des Services agricoles du Nord, avait tenu à faire lui-même, aux jeunes filles, la leçon d'ouverture, et il fit, sur la « grainiculture », une leçon magistrale pleine d'humour et de science.

M. Thalamas, inspecteur d'Académie, assistait à la séance d'ouverture. En son nom et au nom de M. le Recteur, il remercia M. Busch de l'aide précieuse qu'il venait donner à notre enseignement secondaire. M. Thalamas avait tenu à souligner, par sa présence, l'importance que l'Université de Lille attache à cette création.

C'est, en effet, une innovation unique qu'une section agricole dans un Collège de jeunes filles, innovation dont on a le droit d'attendre les plus heureux résultats. Ces jeunes filles, nourries des plus hautes pensées des philosophes et des écrivains, apprendront ainsi à goûter la poésie des choses de la terre.

C'est aussi une nécessité pour elles que cette contre-partie à leurs études ; elles en verront les applications directes ; elles y apprendront également et surtout la beauté, la noblesse du travail manuel.

Enfin, c'est un devoir patriotique de ramener à la terre toutes les forces, toutes les intelligences susceptibles de s'y intéresser et d'y faire œuvre utile.

M. le Dr Leduc, maire de Tourcoing, vient ensuite remercier M. Busch en son nom personnel et au nom de l'Administration municipale. Il s'associe de tout cœur à ce que vient de dire M. Thalamas.

DERNIÈRE HEURE

Au Conseil supérieur de l'Instruction publique

EXAMEN DE DIVERS PROJETS DE DECRETS

Paris, 31 janvier. — Le Conseil supérieur de l'instruction publique a examiné, aujourd'hui, dans sa séance plénière, les divers projets de décrets en vue de les ratifier. Le Conseil a notamment étudié le projet modifiant le décret du 3 mars 1914, relatif au concours d'admission à l'Ecole normale supérieure et à l'obtention des bourses de licences.

Le nouveau projet admet, dans les épreuves des sciences, outre le latin, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien, la langue arabe, afin de favoriser les candidats africains ayant étudié cette langue, en vue de la préparation au baccalauréat. Le choix des candidats pour l'épreuve des deux langues pourra donc se porter obligatoirement sur l'une de ces trois langues, latin, allemand, anglais, et pour la deuxième version, sur l'espagnol, l'italien et l'arabe.

Le Conseil a également examiné le projet de décret tendant à remédier à l'insuffisance notoire des épreuves de langue vivante dans les quatre sections du baccalauréat, première partie.

Enfin, le Conseil s'est prononcé favorablement sur un projet modifiant la procédure à suivre pour l'attribution des récompenses honorifiques, aux instituteurs et institutrices et sur le projet fixant les conditions à remplir par les maîtres d'origine alsacienne et lorraine, candidats aux examens de l'enseignement primaire.

Une délégation des mineurs du Pas-de-Calais reçue par M. Borrel

Paris, 31 janvier. — Des « Débats » :

Dans le cabinet de sous la présidence de M. Borrel, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, a eu lieu une importante conférence à laquelle assistaient une délégation des mineurs du Pas-de-Calais, conduite par M. Maes, député socialiste, et plusieurs de ses collègues, et M. Guillaume, directeur des mines.

La discussion a porté sur la situation des mineurs des régions libérées (logement et transport), l'augmentation des salaires en corrélation avec l'augmentation du prix de la vie.

LE DÉJEUNER MENSUEL de l' « Union du Commerce et de l'Industrie »

DISCOURS DE M. LOUIS DUBOIS

Paris, 31 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu le déjeuner mensuel de l'Union du Commerce et de l'Industrie pour la défense sociale.

M. Louis Dubois, député, qui fut ministre du Commerce en remplacement de M. Clémentel, dans le cabinet Clémenceau, présidait à ce déjeuner.

Dans l'assistance on remarquait le général Hirschauer, le nouveau sénateur, M. Pascalis, président de la Chambre de commerce de Paris ; Delafoy, Roulleaux-Dugage, Bonnevous, Soulier, Reille-Soult, Duval-Arnould, députés ; Auroc, syndic du Conseil municipal de Paris et de nombreuses notabilités du commerce et de l'industrie parisiens.

Au dessert, M. Louis Dubois, député, ministre du Commerce, s'est félicité d'avoir repris la présidence de l'Union du Commerce et de l'Industrie. Il a dit avec quelle satisfaction, cette dernière avait vu M. François Marsal, nouveau ministre des Finances, qui fut son président pendant le passage de M. Louis Dubois, au ministère du Commerce, prendre le portefeuille des Finances. Il a souhaité que M. François Marsal ait le temps nécessaire pour réaliser la restauration de nos finances, c'est-à-dire de la fortune de la France.

L'Amicale des Instituteurs de la Haute-Garonne se transforme en syndicat

Toulouse, 31 janvier. — Par 425 voix sur 502 votants, l'Amicale des Instituteurs de la Haute-Garonne s'est prononcée pour sa transformation en syndicat et a refusé de s'affilier à la Bourse du Travail et à la C.G.T. par 422 voix contre 43.

Un banquet offert à Mme Réjane

à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur

Paris, 31 janvier. — Les amis et admirateurs de Mme Réjane lui ont offert, aujourd'hui, samedi, 31 janvier, un déjeuner à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Le banquet, organisé par la commission des Auteurs Dramatiques, groupait autour de la tragédienne, MM. Paul Deschanel, André Honnorat, Abel Armand, Maurice Donnay, Pierre Wolff, Abel Carré et Romain Coolus.

Au dessert, des allocutions ont été prononcées par ces différents personnages, qui ont dit leur admiration pour la grande artiste française, laquelle a remercié.

Le banquet a eu lieu dans le hall du théâtre de Paris, ancien théâtre Réjane.

UN COMBAT SANGLANT AU MAROC

Fez, 31 janvier. — Un engagement a eu lieu à l'Est, dans une région située à 40 kilomètres de Fez.

Un groupe mobile chargé de choisir un emplacement destiné à l'établissement du nouveau poste de Bouknadel dont la situation actuelle est défavorable, a rencontré un fort parti de Béni-Ouarin qui a livré un combat.

L'ennemi a laissé sur le terrain 25 tués et 60 blessés. De notre côté, nous avons eu 10 tués et 37 blessés.

Le général Lyautey, en tournée d'inspection à Fez, s'est rendu à Bouknadel pour visiter les forces.

L'AIDE aux PETITS ENFANTS DE L'EUROPE

Une lettre du Pape à M. Hoover

Rome, 31 janvier. — Le Pape a adressé à M. Hoover, commissaire des Etats-Unis pour les approvisionnements en Europe, une lettre le félicitant de son œuvre et plus particulièrement de son effort pour venir en aide aux petits enfants de l'Europe entière :

Nous avons encore à l'esprit, dit la lettre, tout ce que vous avez fait pour venir au secours des malheureux petits enfants belges. C'est de tout cœur que nous avions alors fait entendre notre voix pour encourager votre généreuse initiative et actuellement, nous ne pouvons pas faire autrement, d'autant plus que ce n'est plus seulement la vie des petits enfants d'une seule nation qui est en péril, mais celle de plus de 3 millions de petits enfants appartenant à divers Etats d'Europe.

L'affaire d'espionnage au Conseil de guerre de Grenoble

Grenoble, 31 janvier. — L'audience est ouverte à 13 h. 30. On entend les témoins relatifs aux faits qui se produisirent au camp de Darmstadt. Le premier, nommé Auberson, purge actuellement une condamnation de dix ans de prison pour intelligences avec l'ennemi.

Auberson. — Je rétracte tout ce que j'ai dit à l'instruction.

Le Président. — Mais c'est un crime épouvantable